

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2014

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 05/12/2014
Date d'affichage 05/12/2014
Date de publication: 12/12/2014
Nombre de conseillers
En exercice : II
Présents 9
Votants 9

L'an deux mille quatorze,
Le dix décembre à 20 h 30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur
Jean-François LAMOTTE, Maire

Etaient Présents :

MM Jean-François LAMOTTE, Maire- Sylvain LACOUR-
Jean-François LAHAYE Adjoint- Séverine HERBERT-
Bernard CHARDOT- Bernard OLIVIER- Marylène
GUIFFARD- Cluistel COUPPEY- François-Xavier
COUPPEY

Absents excusés : MM Cluistophe CAILLOT - Patrice
LECESNE-

Fonnanant la majorité des membres en exercice

Mr Patrice LECESNE donne pouvoir à Mr Bernard CHARDOT

Secrétaire de séance : Mr Jean-François LAHAYE

Cyclisme /Tour de France 2016

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le tour de France 2016 passera à Helleville sur le parcours de l'étape Saint-Lô- Cherbourg et ceci le dimanche 4 juillet 2016.

Délibération n° 2014- 53

Téléthon

Le conseil municipal attribue une subvention d'un montant de 60 € à AFMTÉLÉTHON pour l'année 2014.

Monsieur le Maire est chargé de verser cette subvention.

Délibération n° 2014- 54

Salle de convivialité

Vu, la délibération n° 2014-32 en date du 2 juillet 2014, salle de convivialité,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de refaire une étude de sol sur la nouvelle zone d'implantation de la salle de convivialité.

Le conseil municipal autorise le maire à demander à monsieur Lamare, architecte, de faire établir des devis pour la réalisation de cette étude géotechnique.

Délibération n° 2014- 55

Subvention Collège Lucien Goubert

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2014

Le Maire communique au conseil municipal le cotmier en date du 1er décembre 2014 des élèves latinistes du Collège Lucien Goubeti de Flamanville.

Ils sollicitent une participation financière dans le cadre d'un voyage en Italie au mois de mars 2015.

Le Conseil municipal attribue la somme de 180 € correspondant à 20 euros par élève domicilié à Helleville.

Délibération n° 2014- 56

Chenùn rural n° 21 Chasse du Housset

Le conseil municipal accepte le devis établi par la SARL Leconte de Beaumont- Hague d'un montant de 580 € HT concernant la fourniture et la mise en place d'une canalisation qui permettra d'assainir le haut du chemin rural n° 21 dit chasse du Housset.

Travaux divers

Le Maire informe le conseil municipal que les travaux du chemin rural 21 dit chasse du Housset (devis accepté par délibération du 17.10.2013) ont été effectués. Suite à des réclamations des riverains, l'entreprise «Leconte » va revoir le reprofilage du bas du chemin à ses frais.

Une visite du chemin rural dit chasse des Vivrots sera programmée par la commission des travaux pour demander un nouveau devis de reprofilage.

Délibération n° 2014- 57

Location logement communal/7 rue de l'église

Le Maire communique au conseil municipal le courrier en date du 13 novembre 2014, de la locataire du logement situé 7 me de l'église. Elle nous informe de son départ. La date de fin de préavis est fixée au 20 décembre 2014.

Le Conseil municipal :

Approuve la décision du maire n° 3-2014 fixant à 305.33 € le montant de la location du 1er au 20 décembre 2014

Charge le maire d'établir l'état de lieux de sortie et lui donne tous pouvoirs pour juger si le dépôt de garantie devra être remboursé dans sa totalité, partiellement ou conservé en cas de dégradations ou autres.

Autorise le maire à rembourser éventuellement le dépôt de garantie à la locataire et à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Etude hydraulique 1 La Rue

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'étude hydraulique du village de « La Rue ». Suite à cette étude, une proposition de travaux sera faite au mois de Janvier 2015. Les personnes intéressées peuvent consulter ce dossier en mairie.

Informations diverses

Sécurité autour de l'école: Une chaîne avec poteaux vont être achetées pour baliser l'accès de l'école et empêcher le stationnement de véhicules devant la cour de l'école, ceci par sécurité pour les élèves.

Mr le Maire informe le conseil qu'une nouvelle secrétaire de mairie vient d'être embauchée à raison de 16 heures par semaine. La secrétaire actuelle continue à travailler pour notre commune, 7 heures/semaine.

